

**MARCHE NOCTURNE
BULLETIN INSCRIPTION 2022**

Nom - Prénom : _____

Nom Société : _____

Adresse : _____

N° Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Produit(s) vendu(s) : _____

Nbre de Mètre(s) : _____

Matériel utilisé pour le déballage : _____

Prix : **26.06 € le ml par quinzaine** / **4.24 € le ml par jour**

La réservation ne sera effective qu'à la réception du paiement de l'inscription.

- 1^{ère} période du vendredi 1 juillet au vendredi 15 juillet 2022
- 2^{ème} période du samedi 16 juillet au dimanche 31 juillet 2022 (**Pas de nocturne le jeudi 21 juillet en raison de la braderie**)
- 3^{ème} période du lundi 01 Août au lundi 15 Août 2022
- 4^{ème} période du mardi 16 août au mercredi 31 août 2022 (**Pas de nocturne le jeudi 18 août en raison de la braderie**)
- 5^{ème} période du jeudi 1^{er} septembre au samedi 15 septembre 2022 (**Forfait du 1^{er} au 15 septembre : 15,15 € le ml/quinzaine**)

Demande à adresser à la Mairie 25 cours Félix Faure 17630 LA FLOTTE

Dépôt au plus tard le 28 février 2022
Réponse à partir du 15 mars 2022

Merci de bien vouloir adresser des photos des produits vendus

Date et signature
(Précédée de lu et approuvé)

Documents à joindre à toute demande :

Cas général :

- La carte de commerçant ambulant ou un certificat provisoire (valable 1 mois non renouvelable délivré par la CCI ou la CMA)
- Une assurance responsabilité civile
- Un agrément sanitaire délivré par la Direction Départementale de la Protection des Populations lorsque les produits vendus sont alimentaires
- Une petite licence de boissons à emporter (jusqu'à 18°), délivrée par la mairie si l'activité l'exige

Autres cas :

Les producteurs agricoles maraîchers

- Attestation des services fiscaux qu'ils sont producteurs exploitants
- Relevé parcellaire des terres

Les commerçants étrangers :

- Carte de commerçant ambulant
- Carte de résident temporaire
- Titre de séjour
- Pièce d'identité

Les marins pêcheurs

- Justificatif de leur inscription au rôle d'équipage délivré par les Affaires Maritimes

Les artistes libres

- Attestations de l'URSSAF ou de la Maison des Artistes

Les associations

- Inscription au Registre National des Associations (N° commençant par W + 9 chiffres)
- Carte de commerçant ambulant si activité commerciale délivrée au nom du président

Le conjoint collaborateur (sans la présence du chef d'entreprise)

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur
- Pièce d'identité

Le conjoint collaborateur (avec la présence du chef d'entreprise)

- Pièce d'identité
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur

Le salarié (sans la présence du chef d'entreprise)

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité

Le salarié (avec la présence du chef d'entreprise)

- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité

**Dossier complet à adresser à la Mairie 25 cours Félix Faure
17630 LA FLOTTE**